



CHARTRE de la CBI



Conditions pour postuler :

- être majeur
- avoir réalisé au moins 3 parties
- demande à exprimer auprès d'un membre du Bureau
- consultation et accord des membres

Tous les membres s'engagent à :

- Fournir les documents requis
- Régler la cotisation
- Porter le patch
- Respecter les règles de sécurité et de puissances
- Respecter les règles de jeu
- Porter des EPI
- Respecter la zone de jeu et l'environnement
- Participer régulièrement aux parties
- Participer à certaines activités
- S'investir dans la vie de l'association
- Respecter l'association et ses membres